Dép
des Sciences

2E ANNÉE (L2) LICENCE PHYSIQUE



La deuxième année (L2) permettra de consolider des bases disciplinaires généralistes tout en proposant des modules optionnels personnalisant la formation.

Un volume important d’UE de tronc commun (TC) garanti un socle solide de l’ enseignement des Sciences Physiques. Ces enseignements disciplinaires seront complétés par des UE transverses telles que l'anglais, le projet personnel étudiant d'insertion (PPEI),...

A l'issue de la L2 l'étudiant·e s'orientera dans l'un des 2 parcours proposés en 3éme année (L3) de la licence mention Physique :

- Physique, Sciences du Climat
- Mécanique, Signaux, Données

Une orientation vers la 3éme année licence mention Sciences et Technologie est également possible.